

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	148 (2003)
Heft:	5
Artikel:	Le Fort Airolo et son Musée : le Fort Airolo, premier élément des fortifications du Saint Gothard
Autor:	Moriggia, Arnoldo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-347140

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Fort Airolo et son Musée

Le Fort Airolo, premier élément des fortifications du Saint Gothard

Suite au congrès de Vienne de 1815 où la neutralité armée de la Suisse fut reconnue par les grandes puissances, les autorités politiques et militaires fédérales commencèrent à s'occuper des plans pour la défense nationale. Dès le début, l'importance des fortifications fut prise en compte. Du fait de l'absence de moyens financiers, les fortifications ne furent effectivement réalisées que durant les phases où la situation internationale était, pour la Suisse, des plus critique (1831 Aarberg, Saint-Maurice, Luziensteig et les gorges de Gondo – 1850 Bellinzone).

■ Col Arnoldo Moriggia

En 1882, on inaugure la ligne ferroviaire du Gothard, axe de communication le plus court entre le Nord et le Sud de l'Europe. La situation internationale, avec la Triplice et les mouvements irridentistes italiens, oblige les autorités fédérales à prendre la décision de fortifier le massif du Saint Gothard avec une priorité absolue pour le front Sud.

Le 16 mai 1885, la «Commission spéciale pour la fortification du front Sud», sous la direction du Conseiller fédéral Friedrich Hertenstein (1825-1888) et du Chef de l'Etat-major général, le colonel divisionnaire Alphons Pfyffer von Altishofen (1834-1890), décide de construire les ouvrages suivants: le fort Airolo, les ouvrages pour la défense de l'entrée du tunnel ferroviaire, des «Blockhaus» sur les cols du Saint-Gothard, de la Furka, de l'Oberalp et du San Giacomo.

A cette occasion, l'absolue nécessité de fortifier la région

d'Andermatt est reconnue pour la première fois. On établissait ainsi le noyau des fortifications du Saint-Gothard qui, selon Pfyffer, ne devaient pas barrer uniquement l'axe opératif le plus important pour l'Italie contre la Suisse mais devait aussi créer, dans la vallée d'Urseren, une position dite centrale depuis laquelle il serait possible de dominer les vallées du Rhône, du Rhin et du Tessin (principe moderne dit de la défense active). Indépendamment de cette idée de base, les ouvrages d'Airolo assumaient, non seulement la mission de protéger la ligne d'opération Flüelen-Bellinzona (route et voie de chemin de fer), mais aussi celle d'en empêcher une éventuelle interruption par le col du San Giacomo à travers la vallée de Bedretto (distance: 14 Kilmètres).

Planification et construction

La Suisse n'ayant pas d'expérience dans la construction de fortifications, on décida de demander conseil à l'étranger.

En avril 1886, le chef de l'armée du génie J. J. Lochmann et le major Folly se rendirent à Vienne pour rencontrer le lieutenant feld-maréchal Daniel von Salis Soglio (officier grison au service de l'empire austro-hongrois). Dûment autorisé par l'empereur François Joseph, il leur remit un croquis, qui successivement adapté à la situation locale, servit de base pour la réalisation du fort.

En mai 1887, le consortium d'entreprise Frutiger-Bürgi-Rüttimann-Ritter débuta la construction.

La garnison

En 1889 se déroula le premier cours d'une école de sous-officiers et, en 1890, le premier cours d'une compagnie de canonniers de forteresse sous le commandement du capitaine Rothacher. Durant la Première Guerre mondiale, la garnison était constituée par la compagnie d'artillerie de forteresse 1 et, durant la Seconde Guerre mondiale, par la compagnie d'artillerie de forteresse 16.

Un rapport d'inspection daté de 1897 nous informe sur l'état du fort:

– Les locaux sont bien aérés grâce à une ventilation naturelle, les munitions sont en excellent état de conservation.

– Les cantonnements sont très lumineux, secs et munis d'éclairage dans le cas où les volets blindés obtureraient les fenêtres.

– Les magasins sont bien ventilés et sans odeur de moisissure. Parmi les vivres conservés se trouve une grande quantité de vin qui se vend à 40 centimes pour 6 décilitres, l'ampleur de la réserve de digestifs (liqueurs) surprend! La nourriture servie à la troupe est abon-

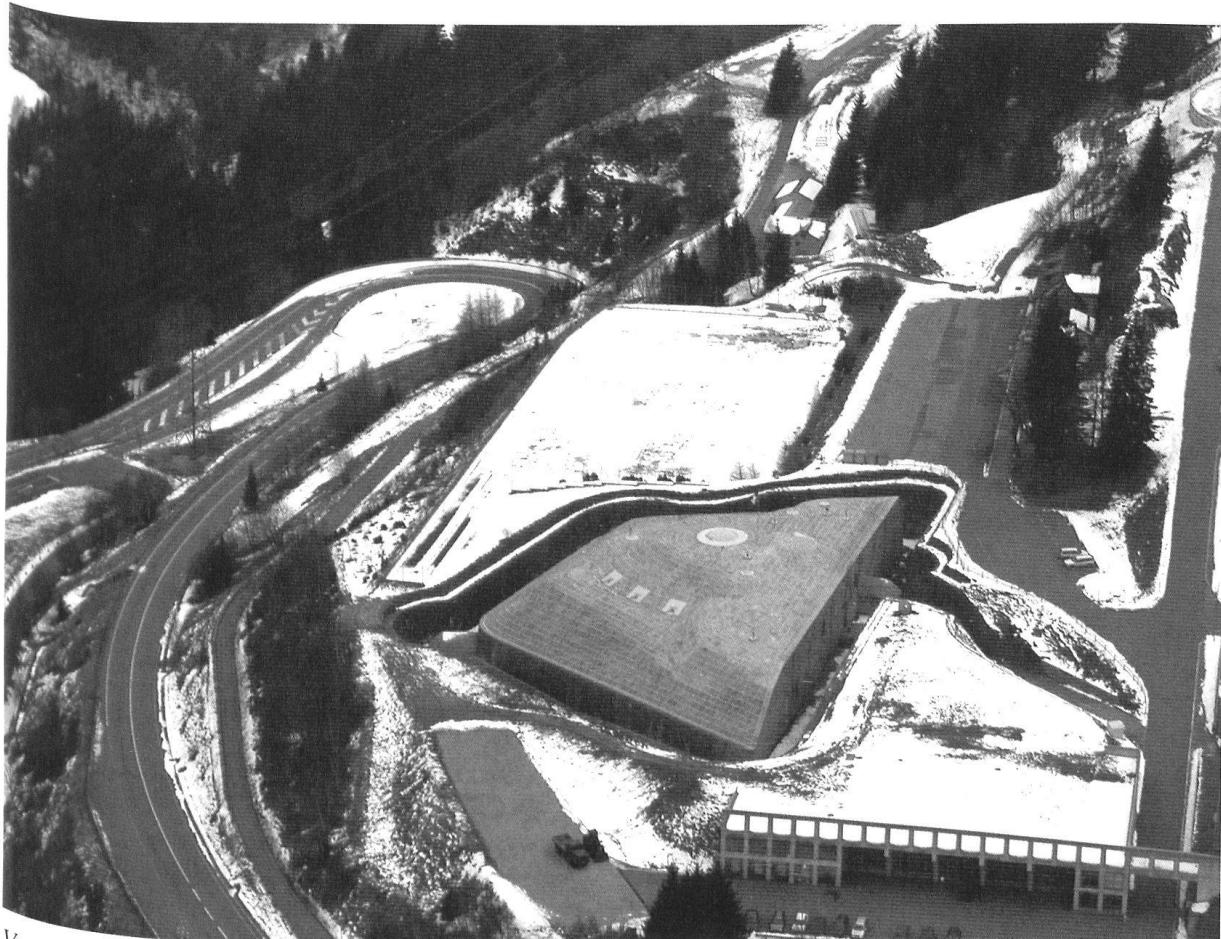
L'armement consistait en:

- 2 canons Krupp de calibre 12 cm en tourelle bitube cuirassée des usines Gruson
- 5 canons Krupp de calibre 8,4 cm en casemate avec meurtrières blindées des aciéries Witkowitz
- 2 mortiers-boule de calibre 12 cm pour la couverture des angles morts (successivement remplacés par un obusier cuirassé)
- 4 canons à tir rapide de calibre 5,3 cm en tourelle à éclipse des usines Gruson
- 12 canons de calibre 8,4 cm en bronze transformés par les ateliers de construction de Thoune installés dans les caponnières pour la défense du fossé.

dante et les hommes semblent bien nourris, voire très bien nourris, même s'ils se lamentent de la viande trop dure. Le

réfectoire des officiers est simple mais correct.

La fosse destinée à entreposer les cadavres en cas de con-



Vue aérienne du Fort Airolo, décembre 2002. (Photo: © Région CGF 6, Airolo).

flit, dans l'attente de pouvoir les évacuer, se trouve dans le fossé et est actuellement utilisée comme dépôt pour les ordures, elle devrait être vidée plus souvent.

Jusqu'en 1946 le fort a été utilisé comme ouvrage d'instruction pour les écoles et cours des troupes de forteresse, jusqu'à cette date ont été tirés:

- plus de 30000 coups avec la tourelle des canons de 12 cm;
- plus de 28000 coups avec les canons de 8,4 cm en casemate;
- plus de 23000 coups avec l'obusier cuirassé.

Jugement sur la valeur défensive de l'ouvrage

En Suisse, la fortification et en particulier le fort Airolo fut critiquée pour les coûts élevés, le faible armement, la concentration des bouches à feu sur une trop petite surface et les angles morts trop nombreux à proximité de l'ouvrage.

A l'étranger, la construction, pour cette époque parmi les plus modernes, fut comprise comme la manifestation claire de la volonté helvétique de défendre coûte que coûte sa neutralité et son indépendance.

En 1946, une évaluation interne du Département militaire fédéral indiquait: «le site et sa construction sont obsolètes,

l'ouvrage ne pourrait résister à une attaque avec les bombes actuellement employées par l'aviation ou avec les projectiles de l'artillerie lourde. Les armes du fort ont été utilisées de façon intensive pour l'instruction, les canons et affûts sont fortement usés et ne sont plus aptes à une guerre moderne. Le blindage est insuffisant. La liquidation immédiate du fort en tant qu'ouvrage d'artillerie est justifiée. En outre, la protection du fort contre des attaques par armes chimiques ne peut pas être assurée.»

En conséquence de quoi le fort fut encore utilisé durant les années 50 comme ouvrage d'instruction puis désarmé. Dans l'euphorie de la modernisation des armements, les parties métalliques récupérables du fort furent démontées et vendues comme «vieux fer».

La caserne du fort fut modernisée et conservée. Elle est aujourd'hui encore à disposition de la troupe et des civils. Le taux élevé d'occupation actuel des locaux prouve l'intérêt et l'utilité de ce cantonnement.

Réalisation du musée

En 1989, à l'occasion du cinquantième de la mobilisation (1939), de l'opération «DIAMANT» et du centenaire du fort (premier cours de la troupe en 1889), l'ancienne partie du fort, dite de combat, a été transformée en musée. Une exposition d'armes, d'équipements,

d'objets de la vie quotidienne du fort et de documents depuis les origines jusqu'à la Seconde Guerre mondiale illustre l'histoire des fortifications de la région du Saint-Gothard.

La réalisation de ce Musée a été possible grâce à l'intérêt et l'engagement du commandement de la région Corps des gardes-fortifications d'Airolo, au support financier des vétérans de la compagnie d'artillerie de forteresse 16 qui occupait le fort en 39-45 ainsi qu'au support technique de la brigade de forteresse 23 (Saint-Gothard), sous les ordres du br Arthur Liener (successivement chef de l'Etat-major général). En mettant à disposition les artisans et les moyens nécessaires, ils permirent la création de cette exposition sans le support financier de la Confédération.

Un remerciement tout particulier doit être transmis aux autorités communales d'Airolo et aux sponsors qui ont soutenu la réalisation du projet.

Dans le cadre de l'inventaire fédéral des monuments militaires, le fort a été reconnu «d'importance nationale». Il incombera désormais à la Confédération (propriétaire de l'édifice) de sauvegarder l'existence de ce témoin important de l'archéologie et de l'architecture militaire, afin de le transmettre aux futures générations.

A. M.